

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-
ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DROIT ET LEGISLATION 2			
Code	PAEG3B74ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jeanne LECLEF (jeanne.leclef@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à approfondir les connaissances de l'étudiant concernant son environnement professionnel par l'étude des principes généraux de la législation relative au droit social et du travail.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable d'expliquer la législation relative au droit social et du travail. (C2.3).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG3B74ERGA Droit et législation 2

10 h / 2 C

Contenu

Contenu

Introduction au droit du travail et au droit social

Chapitre 1 : Les sources du droit du travail

Chapitre 2 : Les différents statuts du travailleur

Chapitre 3 : Le contrat de travail

Chapitre 4 : Les différents types de contrats de travail

Chapitre 5 : Suspension du CT

Chapitre 6 : Fin du contrat de travail

Démarches d'apprentissage

Le cours oral expose la matière et l'illustre par des exemples.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants sont invités à poser des questions durant chaque cours ainsi qu'au début du cours suivant. Une séance de questions-réponses à lieu, à la demande des étudiants, lors de la dernière séance de cours.

Sources et références

Les sites officiels

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les étudiants disposent d'un support écrit reprenant la structure détaillée du cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation écrite représente l'entièreté de l'évaluation et à lieu en Q1 et en cas d'échec, en Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).